

De Jour comme de Nuit, l'esprit de Michel Ange veille-t-il sur la Cour de cassation ?

Le 4 avril 1892, le garde des Sceaux Louis Ricard, brillant avocat, ancien maire de Rouen, ministre non seulement de la Justice mais aussi des cultes*, invite les Chefs de la Cour de cassation à prendre possession de la Grand'Chambre de la Cour enfin mise à leur disposition par le ministre des Travaux publics, après quinze années d'études et de travaux menés par la Direction des Bâtiments civils. Le Premier président jubile. Les magistrats ne cachaient plus leur impatience de pouvoir disposer d'une salle d'audience digne de leur mission, eux qui avaient eu le courage de continuer à rédiger leurs arrêts, sans arrêt, sur les ruines fumantes de la Cour tant blessée, incendiée en 1871. L'architecte Ernest Coquart a fait merveille mais a pris trop de temps pour peaufiner son chef-d'œuvre, même s'il a fait démonter les nombreux échafaudages qui en interdisaient l'accès. Il a été brutalement révoqué et remplacé par l'architecte Blondel. Si la révocation de Coquart a suscité l'indignation dans les milieux culturels, Paul Blondel, qui a réussi à achever les travaux en moins de trois mois, a révélé tout son talent de « finisseur » hors pair !

Deux jours plus tard, le 6 avril 1892, Louis Ricard, arrivant par le quai de l'Horloge le long de la Seine à Paris, gravit les marches du grand escalier d'honneur de la Cour de cassation afin d'assister à l'audience solennelle d'inauguration de la Grand'Chambre. Ses imposantes rouflaquettes grisonnantes ne passent pas inaperçues.

Le temps est orageux mais il fait beau dans la capitale, et le thermomètre indique 21 degrés. L'horloge de la Cour située dans la Grand'Chambre, qui possède trois aiguilles (l'aiguille des mois a, depuis, été perdue), dont le mécanisme a été conçu par l'ingénieur



« Le Jour et la Nuit » de Michel Ange à Florence, tombeau de Julien de Médicis, dans la Nouvelle Sacristie de la basilique San Lorenzo (en médaillons l'entrée et la Sacristie où se trouvent les tombeaux des Médicis, à gauche Julien avec le Jour et la Nuit, à droite, Laurent avec l'Aurore et le Crépuscule).

© Étienne Macdranges

horloger Paul-Casimir Garnier, fils du fondateur de la Maison d'horlogerie Garnier, indique très précisément 13 heures.

Le Premier président Mazeau et le ministre passent brièvement par la Chambre du Conseil, où se révèlent, outre le Palais de la Cité, huit parlements de province peints sur les murs. Car le haut magistrat va évoquer ce décor « aux tons mats de peintures à la cire » d'Albert Girard, « érudit et habile », dans son discours inaugural, malgré la contrariété qu'il éprouve sans doute, lui le natif de Dijon ancien conseiller général de Gevrey-Chambertin, à voir le blason bourguignon de sa terre natale quelque peu malmené. En effet, les armoiries reproduites par ce peintre paysagiste sur la fresque du Parlement de Dijon ne sont pas tout à fait conformes au blason de la Bourgogne. Dans l'écartelé de l'écu, au premier et au quatrième quart, la bordure doit être composée d'argent

et de gueules. Or, Girard a supprimé la couleur rouge (« de gueules ») et réalisé une bordure composée d'argent et d'azur (voir illustration en 4^e page de cette chronique, cette erreur est toujours visible actuellement dans la Chambre du conseil de la Cour de cassation).

Le Premier président fait asseoir le garde des Sceaux à sa droite et non pas face à lui au premier rang dans la salle. Il faut dire que Charles Mazeau, ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, avait lui-même été garde des Sceaux cinq ans auparavant, en 1887, et cumulait en cette année 1892 ses fonctions judiciaires avec son mandat de sénateur de la Côte d'Or inscrit au groupe de la gauche républicaine, présidant même une commission sénatoriale...

Les fauteuils, en acajou massif, sont recouverts de velours noir bordé de crépines d'or.

* La gestion des cultes a, entre 1830 et 1911 été confiée alternativement au ministère de l'Instruction publique, au ministère de la Justice, au ministère de l'Intérieur avant d'être définitivement rattachée à ce dernier après la suppression de l'Administration centrale des Cultes en 1911.

Le procureur général, Abel-Antoine Ronjat, ancien avocat, ancien député de l'Isère, est lui aussi issu du Sénat, mais il a démissionné de son mandat sénatorial lors de sa nomination comme président de Chambre en 1884, avant de prendre la tête du parquet général en 1888. Caressant sa barbe taillée à l'impériale, il ne peut s'empêcher de laisser chalouper son regard sur la fanfare des ors, des festons, des entrelacs, des arabesques, des coquilles et des rinceaux qui ornent le somptueux prétoire. Il n'y manque vraiment que des lemniscates et des ouroboros ! Coquart n'a pas lésiné ! Il est vrai que c'est la mode... Viollet-le-Duc a bien affublé Notre-Dame d'un Stryge !

Le procureur général pense-t-il encore au récent suicide du général Boulanger, qui a ébranlé la Troisième République, mort il y a quelques mois, et contre lequel il a refusé de requérir en 1889 devant la Haute Cour, mettant dans l'embarras le garde des Sceaux d'extrême gauche Thévenet ?

Les invités présents dans la salle sont pour certains en redingote, pour d'autres en habit, ce qui fait sourire les quelques journalistes présents surpris par le décor... Certains parlent d'une ornementation exquise et charmante, d'autres d'un décor rappelant celui des églises italiennes du XVIII^e siècle. Tous apprécient la fraîcheur du tableau central du plafond qui avait fait l'admiration des visiteurs du Salon en 1881 au Louvre, et qui a été marouflé en 1888, il y a quatre ans. Au sein du temple de la science juridique, il fallait bien un virtuose du pinceau pour embellir le décor du prétoire des concertistes de la plume.

Le peintre, le Vendéen Paul Baudry, pétri de poésie et de théologie, grand méditatif, l'a réalisé en 1880. Il est mort six ans plus tôt, en 1886, et l'inauguration de son monument funéraire au cimetière du Père Lachaise, en 1890, a donné lieu à des discours dithyrambiques à son égard, le célèbre historien et critique d'art Charles Ephrussi, exécuteur testamentaire de Baudry, écrivant : « *l'admirable buste rayonne sous le*



« *Le Jour et la Nuit* » de Cugnot autour de l'horloge de Garnier dans la Grand'Chambre de la Cour de cassation

© Etienne Maeranges

laurier sacré qu'une Gloire aux ailes superbes va lui mettre au front avant de prendre son vol aux pays d'immortalité. Vous connaissez cette Gloire, descendue du plafond de la Cour de cassation, qui valut à l'artiste, en ces dernières années, une médaille d'honneur votée par acclamation... »

Le sculpteur Antonin Mercié, qui a réalisé en bronze cette allégorie de la Gloire sur le tombeau de Baudry, s'est en effet inspiré de l'allégorie de la Gloire au plafond de la Cour de cassation, qui tient un rameau dans sa main droite (voir illustration page suivante).

En ce 6 avril 1892, certains invités s'interrogent sur l'allégorie centrale, la Loi, qui serait peut-être le portrait de Marie-Françoise Mercier. À l'époque de la réalisation de la toile, le Premier président de la Cour de cassation (1877-1883) est Georges-Louis Mercier. Sa fille Marie-Françoise a épousé le baron Chaulin, qui avait été procureur à Corbeil et qui avait démissionné en 1880 lors de l'épuration de la magistrature. On dit que Paul Baudry aurait malicieusement choisi la jeune femme, âgée de 32 ans, pour servir de modèle à son allégorie centrale.

Parmi les magistrats de la Cour présents (certains se sont fait excuser) se trouvent de futurs Premiers présidents de la Cour de cassation : le conseiller Clément Ballot-

Beaupré succédera à Charles Mazeau en 1900, l'avocat général Manuel Achille Beaudouin le deviendra en 1911, l'avocat général Louis Sarrut en 1917 (tous deux après avoir été au préalable procureur général). Quant au conseiller Adrien Lescouvé, il ne peut savoir que son fils Théodore présidera la Cour en 1928.

Dans son discours, le Premier président évoque le décor : « *on a prétendu que, par la profusion de ses dorures, cette chambre affectait un caractère mondain peu conforme à la gravité de sa destination. Les années ne tarderont pas à désarmer cette critique... »*

Il termine son allocution dans une futurition emphatique : « *Puisse cette Chambre ne jamais connaître de tragiques journées ! Puisse-t-elle n'acquiescer d'autre célébrité que celle qui appartient aux magnificences de l'art et aux lieux où la Justice accomplit sa tâche la plus élevée ! Et puissions-nous toujours, nous et nos successeurs, sous l'égide d'un gouvernement tant de fois acclamé par le pays, remplir, dans le calme et la paix, la mission confiée par la République à notre droiture et à notre dévouement ! »*

Les journaux évoquent peu la cérémonie. Il est vrai qu'on est en pleine affaire Ravachol (l'anarchiste François Claudius Koëningstein

dit Ravachol sera guillotiné le 11 juillet 1892) ; et la réception de Pierre Loti à l'Académie française suscite beaucoup plus d'intérêt chez les journalistes. Même le journal *La Justice*, fondé par Clemenceau et Pelletan, pourtant quotidien, est elliptique, rappelant simplement que le garde des Sceaux avait reçu les Chefs de Cour à la Chancellerie la veille de la cérémonie afin de la préparer.

Le Petit Parisien, dans son édition du 7 avril, évoque brièvement la nouvelle Grand'Chambre « d'une extrême richesse »... qui a « l'air d'un très luxueux foyer où les robes rouges des conseillers et les claires toilettes de leurs dames mettent une note bizarre assez piquante ».

Le Figaro avait décrit le décor la veille dans son numéro du 5 avril 1892 de style encomiastique, mais en se trompant toutefois sur le titre de deux allégories : « ... On remarquera encore, à droite, incrusté dans la cloison, un grand cadran en argent mat émaillé, entouré des signes du Zodiaque ciselés en or et correspondant aux Heures. Les deux figures très belles qui le surmontent représentent le Travail et le Repos. Elles sont dues à monsieur Cugnot, grand-prix de Rome. »

En réalité, Cugnot n'a jamais voulu représenter le Travail et le Repos, dans une Grand'Chambre où la Cour s'installe enfin pour un temps long, un temps très long, un temps qui ne s'arrête jamais.

Le sculpteur Cugnot a voulu illustrer le cycle du temps par le Jour et la Nuit.

Louis-Léon Cugnot, fils du statuaire Etienne Cugnot, né en 1835, élève de Duret, a travaillé au Louvre, à l'Hôtel de Ville, à la Sorbonne. Il a obtenu le grand prix de Rome en 1859.

Lorsqu'on lui demande s'il descend de l'inventeur du « chariot à feu », plus connu sous le nom de « fardier de Cugnot », qui a donné son nom à une rue parisienne en 1864, il ne dément pas. Mais le célèbre ingénieur militaire Nicolas Cugnot est mort sans descendance...

Il a réalisé une partie du décor de la façade extérieure de la Cour, et, dans la Grand'Chambre, la double allégorie du « Jour et de la Nuit » en 1888, mais aussi le décor qui l'entoure et la porte d'accès. On lui doit également les putti joufflus nus qui entourent le Christ de Henner vêtu de son seul périzonium symbolisant une justice inamissible sanctionnant des erreurs

inadmissibles**. Une sorte de vol éblouissant d'anges dorés dans la haute encolure de la salle chargés d'apaiser les envolées des juristes.

L'ancien pensionnaire de la Villa Médicis s'est, curieuse idée, inspiré du tombeau des Médicis, donc d'un mausolée, d'un monument funéraire sculpté à la gloire d'un prince florentin !

En réalisant tout d'abord une maquette en plâtre et filasse avec des peintures marouflées (cette maquette, cédée par l'État à un musée en 1906, restaurée en 2017, est conservée à plat dans une boîte protectrice dans un entrepôt muséal du Val-d'Oise), puis en réalisant le décor final à la Cour.

Par rapport à son projet initial, il a modifié l'emplacement et la forme des signes du zodiaque qui entourent la pendule (voir illustration page suivante).

Cugnot a également modifié les chiffres romains du cadran horaire. Il avait initialement, dans sa maquette, inscrit le chiffre « IV » de façon classique. L'horloger Garnier lui a fait remarquer que dans les pendules et horloges françaises, surtout depuis Louis XIV, qui préférait d'ailleurs qu'on écrivât Louis « XIII » plutôt que Louis XIV, on utilisait le chiffre additif « IIII » au lieu du chiffre soustractif « IV » pour diverses raisons : 14 signes de part et d'autre d'une ligne verticale départageant le cadran en deux, division du cadran en trois tiers avec une connotation religieuse trinitaire (le Père, le Fils, le Saint-Esprit), avec cinq fois le « I », cinq fois le « V », cinq fois le « X », sans oublier la volonté de ne pas confondre « VI » et « IV ».

Cugnot a fréquenté l'Italie et c'est en se rendant à Florence pour étudier les chefs d'œuvre de Michelangelo Buonarroti, dit Michel Ange, qu'il a découvert dans la « Nouvelle Sacristie » de la basilique San Lorenzo le mausolée de Julien de Médicis, duc de Nemours, capitaine général de l'Église. Le tombeau du fils de Laurent le Magnifique est entouré par deux allégories,



À gauche la Gloire au plafond de la Cour de cassation par Baudry ; à droite la Gloire par Mercié sur le tombeau de Baudry au cimetière du Père Lachaise ; on note la similitude des drapés, des bras et des jambes, de la main droite tenant un rameau.

© Etienne Madranges

** Le Christ de Henner a été décroché en 1904 sur les instructions du garde des Sceaux Ernest Vallé.

